



Compte-rendu : Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2017

Etaients présents :

Représentants des mairies et des collectivités : Gérard BECEL pour La Bouëxière, Stéphanie PERRIER pour St Ouen des Alleux, Bernard DELAUNAY pour Fougères Agglomération.

Adhérents/clubs : ACC Football Vincent FOLLIOU. ACC Volley Stéphanie MEDARD. ASLM Badminton Fabien VIEL. ASLM Basket Patrice ESNAULT. ASLM Multisports Marc JULIEN. ASLM Foot Marc JULIEN. Badminton Club Gosné Sébastien MARAUX, Patricia LEPESTEUR. ISGC Football Vincent MALIDOR. ISGC Tennis Enfant J-Christophe Cochet. Le Cormier Volant Yann TENNIERE, Florent GODET. Les Joggers du Couesnon Sophie BEGASSE. MASSAC MULTISPORTS Charles PAUTONNIER. Salto Gym Carmen ZANETTI. Stade St Aubinois Régis LEBIGOT, Jo BEGASSE. Tennis Club Audonien Anne LEULIETTE. US Gosné Football Olivier LESAGE.

Membres du CA : Frédéric BOUMIER (Président), Séverine Zampieri-CHANU (Vice-présidente), Pierre AVENET (Secrétaire adjoint), Patrick LOPEZ (Trésorier général), Olivier BOUVET (trésorier adjoint), J-Michel MONNERIE (Personnalité qualifiée), J-Marc DUHAMEL, Frédérique MIRAMONT (élu CD35 C-Fgs1), Bernard DELAUNAY (élu Fgs Agglo).

Invité : Damien CARRET (ES), Jean-Philippe BINOIS (ES), Aurélien LEBEURIER (ES), Matthias LEFEUVRE (ES CD35), Didier RENAUT (CD35).

Secrétaire administrative : Sylvie Aubry.

Excusés : Jérôme BEGASSE (élu LCC), David VEILLAUX (élu LCC), Robert GAYET (Président d'honneur)

Début de la réunion: 20h45 (Salle Corbière La Bouëxière)

*L'Assemblée Générale Ordinaire peut se dérouler le quorum est atteint.

Le Président remercie la commune de La Bouëxière de son accueil et présente l'ordre du jour.

1) Rapport d'activité de l'Association

1.1 Rapport d'activité du Président : L'ensemble du bureau renouvelé a nécessité une organisation nouvelle. Cette année, des achats ont été effectués : tablette, ordinateur portable afin d'améliorer l'outil de travail des salariés. Nous poursuivons ces efforts en fonction des demandes et des besoins.

La loi NOTRE a déclenché des changements statutaires, nous avons revu l'ensemble des statuts de l'association et validé de nouveaux statuts plus lisibles et adaptés aux modifications du territoire. Ils seront mis en place suite à l'AG de ce jour. La nouvelle distribution géographique a aussi engendré des modifications concernant la répartition des subventions. Liffré-Cormier-Communauté s'engage à hauteur de 2/3 et Fougères Agglomération de 1/3, ce qui correspond au nouveau territoire.

Des réflexions se sont engagées lors du CA en date du 07 juin 2017 afin de prendre des décisions :

- La commission de répartition des créneaux a proposé son planning qui a été validée.
- Préparation de l'AG et des votes
- Décision sur le fonctionnement de l'ALSH qui conservera son fonctionnement actuel pour cette année.

1.2 Le Président passe la parole à la Vice-présidente, en charge du suivi des horaires des ES. Découverte des outils et des plannings, un travail important a été effectué pour plus de lisibilité. Pour la saison passée, les ES ont 20 à 24h de face à face d'interventions/semaine. Quelques ajustements sont à prévoir pour la prochaine saison en tenant compte des modifications liées à la loi NOTRE. Le but pour l'année qui arrive est de faciliter les outils de travail et de finaliser les EEA (Entretien d'Evaluation Annuelle).

1.3 Rapport d'activités présenté par les éducateurs sportifs

Les missions des éducateurs sportifs recouvrent majoritairement 2160h de face à face, 540h de préparation, 300h de stages et 350h pour l'ALSH. Elles sont réparties sur la semaine à 25h sur les sports de raquettes, à 18,75h pour la gym, 16,5h avec les sports Co et à 7,5h pour les TAP et le multisport. Les stages proposés pendant les vacances scolaires profitent à 264 enfants pour la gym, entre 120 et 130 pour le foot et le tennis, au total ce sont 674 enfants qui fréquentent les activités. Leurs missions recouvrent aussi 150h de coaching, de formation et suivi de bénévoles, de préparation et d'encadrement en compétition et de préparation pour le gala de gym. L'ALSH se déroule sur 3 semaines, cette activité offre à 89 jeunes de 10 à 16 ans, issus de 9 communes, de participer à des loisirs sportifs pendant l'été. Même si beaucoup de jeunes sont issus de St Aubin, le transport proposé aux jeunes des autres communes favorise la participation et offre un plus parmi les nombreuses propositions d'activités sur le territoire. Les jeunes entre 12 et 15 ans représentent la plus forte participation.

VOTE : Rapport d'activé **Approuvé à l'unanimité**

2) RAPPORT FINANCIER

Le résultat affiche – 4838€. La réserve financière peut être utilisée pour combler le déficit. Il y a en amortissement le site internet sur 4 ans. Total des charges d'exploitation : 116751€ et total des produits : 111913€. La trésorerie en 2015 : 64800€ et en 2016 : 59961€. L'apport en subvention représente 60%, le Conseil Départemental va baisser de 10% sa subvention d'aide à l'emploi.

Joint au cpt-rd : le rapport du vérificateur aux comptes

VOTE : Rapport financier : **Approuvé à l'unanimité**

3) TARIFS DES PRESTATIONS, ADHESIONS et TAP

3.1 Depuis 2014, une prévision d'augmentation des prestations horaires progressive est appliquée à hauteur de 20€/an. Le conseil d'Administration propose une augmentation de 25€/heure pour la saison à venir.

VOTE : Tarif prestations 2017-2018 : **Approuvé à l'unanimité**

3.2 Le Conseil d'Administration propose une augmentation du tarif des adhésions : 60€ pour les clubs ou associations présents à l'AG et 70€ pour les non-présents.

VOTE : Tarif adhésions 2017-2018 : **Approuvé à l'unanimité**

3.3 Le Conseil d'administration propose de ne pas augmenter le tarif annuel des TAP et propose le maintien à 27€/heure.

VOTE : Tarif TAP 2017-2018 : **Approuvé à l'unanimité**

4) BUDGET PREVISIONNEL 2017

Les charges sont reproduites d'années en années.

Un changement cette année concernant les produits tient à la nouvelle répartition des subventions : LCC 2/3 (28500€) et Fgs Agglo 1/3 (14000€). La subvention de Contrat de Territoire est de 25500€. Les subventions totalisent : 68000€.

Commentaire de Didier Renaut sur les aides départementales : En 2017, maintien du budget de fonctionnement et de l'aide à l'emploi sportif. En 2018, réduction de 10% qui devrait permettre de satisfaire les nouvelles demandes territoriale et aux zones identifiées en difficultés.

VOTE : Budget prévisionnel : Approuvé à l'unanimité

5) PERSPECTIVES 2017-2018

Les chantiers pour l'année à venir :

*Renforcer le partenariat

*Travailler à une meilleure articulation avec le service des sports LCC

*Prévoir une évolution des tarifs de l'OSPAC pour plus d'autofinancement en prévision des baisses de subvention et ainsi arriver à plus d'autonomie (échancier sur 5 à 10 ans).

*Le site internet est sous exploité, il doit devenir un outil de communication, permettre les échanges avec les adhérents, les clubs et associations doivent aussi s'en emparer. Certaines actualités ou évènements y sont déjà visibles, mais il faut améliorer cet outil. Le site doit aussi être alimenté des comptes-rendus, des formulaires et des documents utiles à ses adhérents et en faciliter l'accès.

*Une plaquette de communication a été réalisée et elle va être diffusée.

*Il faut réfléchir à l'évolution de l'ALSH (fonctionnement, extension territoriale, ...)

*Consolider la connaissance et le fonctionnement de l'OSPAC (publication de règlement intérieur pour les salariés et pour les membres).

6) ELECTION DU CA

Membres actifs (représentants associatifs) et membres de droits (représentants institutionnels)

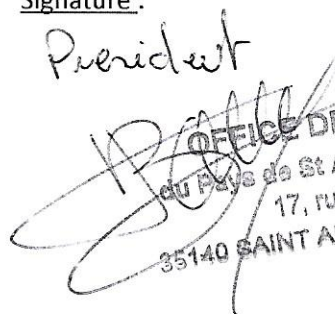
Les mandats d'Olivier Bouvet, de Jean-Marc Duhamel et de Bernard Dienn arrivent à échéance, O. Bouvet et J-M Duhamel proposent de renouveler leurs candidatures.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des candidatures : Sophie Begasse se propose
O. Bouvet et J-M. Duhamel sont réélus.

VOTE Constitution du CA : Approuvé à l'unanimité

Clôture de la réunion: 23h00

Signature :

Président

OFFICE DES SPORTS
du Pays de St Aubin du Cormier
17, rue Leclerc
35140 SAINT AUBIN DU CORMIER

Secrétaire